

Quelques trucs pour faciliter l'application de vos conventions

Par France Boulanger, vice-présidente à l'application

Négocier notre convention collective, c'est une chose, mais faire respecter nos conditions de travail s'avère parfois bien plus ardu. C'est pourquoi il est si important que notre convention collective, **notre outil de base**, soit de la plus grande clarté possible.

On remarque par ailleurs que les membres, dans bon nombre d'unités, ont pris des ententes au fil des ans avec leurs employeurs sans trop se soucier d'en vérifier la portée réelle. Quand tout va bien, il est normal qu'on se sente en pleine confiance. On peut alors être porté à convenir, sans trop se poser de questions, d'une entente « sur le bras », mais il suffit parfois de bien peu de chose pour que tout bascule. Un problème se présente dans un nouveau contexte, de nouveaux dirigeants ne font pas la même lecture des événements que leurs prédécesseurs et nous voici dans le trouble.

La meilleure façon de prévenir de telles situations, c'est de toujours convenir d'ententes écrites dont la **portée réelle aura été vérifiée** auprès de personnes aptes à vous conseiller. Voilà l'un des rôles de la vice-présidence à l'application.

Sachant que vous ne cherchez certainement pas le trouble pour le simple plaisir d'être en conflit, ces simples précautions vous permettront d'éviter des situations conflictuelles.

Nouvelle adresse du conseil du Trésor seesocquien

Conséquences des fusions municipales, Beauport est devenu un quartier de la capitale nationale et une nouvelle adresse postale a été attribuée à notre Grande Argentière, Ginette Boudreau. Prière d'adresser comme suit vos futures réclamations ou autres communications à la trésorerie :

SEESOCQ
Att. : Mme Ginette Boudreau
2600, rue de la Jachère
Québec (Québec) G1C 5J9

Les clauses remorque

Plusieurs conventions contiennent des clauses de référence, dites aussi « clauses remorque ». De telles clauses peuvent s'avérer fort utiles lorsque votre syndicat employeur se trouve lui-même dans l'incertitude quant aux conditions salariales que ses propres membres obtiendront, par exemple.

Toutefois, bien des complications peuvent survenir quand vient le temps de faire appliquer des clauses qui ne sont identifiées que par une référence à la convention collective du personnel de soutien scolaire de telle ou telle commission scolaire, ou à l'échelle des salaires de tel ou tel groupe, par exemple.

S'il vous arrivait d'utiliser de tels raccourcis, assurez-vous de fournir au SEESOCQ, avec le dépôt de votre convention, les clauses complètes de même que les échelles salariales et l'identification précise des conventions d'où proviennent ces références.

Si vous suivez ces quelques conseils, vous vous éviterez probablement des tracasseries inutiles et vous sauverez beaucoup de temps de recherche à qui se consacre bénévolement à l'application des conditions de travail.

Dernière réunion du CA

Le Conseil d'administration s'est réuni les 4 et 5 mai, en préparation de la réunion du Conseil des déléguées et délégués.

Comme à l'habitude, un suivi de l'ensemble des dossiers sous la responsabilité des administratrices et administrateurs était à l'ordre du jour. De plus, le CA a fait le point sur le travail effectué par les responsables des FARs afin de susciter une meilleure participation à la réunion du Conseil des déléguées et délégués et il s'est penché sur l'évolution des travaux du Comité sur la négociation multipatronale ainsi que sur certains problèmes signalés dans des unités.

Enfin, une révision budgétaire rigoureuse a été effectuée pour être présentée et adoptée par les déléguées et délégués.

Une femme bien ordinaire¹, employée de bureau² et toujours passionnée³

Auto portrait de France Boulanger revu et corrigé sans autorisation par Jean-Marc Cormier

À l'emploi du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie depuis 25 ans, France Boulanger a été affectée durant 23 ans au service des relations de travail et elle œuvre depuis 2 ans au secteur politique et administratif.

En couple depuis 20 ans, elle partage sa vie avec son conjoint et leurs 2 fils, Antoine, 16 ans, et Guillaume, 14 ans.

Passionnée par la chanson, elle lui consacre une bonne partie de sa vie et, ensorcelés par sa voix, ses proches ne songent aucunement à le lui reprocher. Elle a été choriste et soliste pendant 20 ans au sein d'une troupe de spectacle comptant 70 personnes.

Depuis un peu plus d'un an, elle a quitté la troupe pour offrir des prestations en solo lors de réceptions de mariages, à l'occasion de funérailles ou dans des résidences pour

personnes âgées, au grand plaisir de ces dernières. Elle voit d'ailleurs le chant comme la meilleure des thérapies.

Son implication au SEESOCQ remonte au milieu des années 80, au sein de divers comités, au Conseil des déléguées et délégués, à la vice-présidence puis au Comité des nouvelles technologies. Soulignons enfin qu'elle occupe le poste de vice-présidente à l'application depuis maintenant 6 ans.

Vous comprenez maintenant que, ayant conservé le titre original de ses notes biographiques, j'ai ressenti le besoin de retoucher un peu un contenu que je jugeais trop modeste. Une femme bien ordinaire ? Si on veut. Mais pas n'importe qui !

¹ Plutôt extra. Je dirais même qu'elle est la *voix d'or* du CA.

² Et vice-présidente à l'application au CA du SEESOCQ.

³ « Ça c'est vrai », nous confirment ceux qui la côtoient.

Une réunion du CD pleine d'ambiance

J'avais envie de titrer que la dernière réunion du Conseil des déléguées et délégués avait été l'occasion d'un social d'enfer. On voudrait que les titres vous forcent à lire les textes et que ces derniers vous motivent à l'engagement syndical en vous laissant savoir que vos représentantes et représentants, tout en travaillant fort sérieusement à l'administration de l'organisation, passent aussi des moments fort agréables.

Eh bien oui, nous avons eu un social d'enfer en ce sens que le lieu est vraiment exceptionnellement agréable et que cette salle de l'Auberge Harris, qu'on appelle « la petite maison », donne directement sur la rivière Richelieu. Je vous assure qu'un vendredi soir de printemps, doux comme c'était le cas le 5 mai, les quelques fumeurs qui survivent en nos rangs se sentent moins isolés puisque nous sommes nombreux à les accompagner sur le perron.

À chaque fois, c'est comme un instant de retrouvailles avec des gens qu'on ne voit malheureusement pas assez souvent. Les sujets de discussions ne manquent pas et elles sont vivantes et animées. Nous étions 22 braves en provenance d'un peu partout au Québec le vendredi soir et 25 durant la journée du samedi.

Le traditionnel tour de table du vendredi, occasion de briser l'isolement en partageant avec les collègues le vécu dans chacune des unités, fut de plus l'occasion d'une discussion fort animée sur le sujet de l'heure, soit le mouvement de dissension du groupe des neuf et leur démarche en vue de se désaffilier de la CSQ.

Le samedi, la réunion a débuté par un suivi au plan d'action 2005-2007 présenté par chacune et chacun des responsables des divers programmes au Conseil d'administration. L'exercice annuel de révision budgétaire s'est révélé particulièrement réjouissant puisque nous sommes passés d'un déficit appréhendé de plus de 5 000 \$ lors de l'adoption du budget à un surplus anticipé d'un peu plus de 14 000 \$.

Les responsables des FARs ont fait connaître les astuces utilisées pour inciter les déléguées et délégués à participer à la réunion. On note d'ailleurs une amélioration significative des présences par rapport à la réunion de l'automne dernier. Certes, il

est normal que nous recherchions un niveau de participation idéal. Mais il faut dire qu'une représentation de 33 % des unités, sachant qu'elles sont dispersées sur tout le territoire québécois et que nombre d'entre elles ne comptent qu'un ou deux membres, c'est quand même fort intéressant.

Après avoir pris connaissance du rapport du Comité sur la négociation multipatronale, les déléguées et délégués ont adopté à l'unanimité une résolution mandatant ce dernier pour poursuivre ses travaux en vue d'une présentation au Congrès, ceci afin d'en venir à la sollicitation d'un regroupement d'unités pour la négociation d'une convention collective commune.

Consommer, c'est voter !

En après-midi, Marie-Noëlle Roy et Anne Sarrazin, du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) – il s'agit d'ailleurs de l'une de nos unités syndicales – ont effectué une excellente présentation sur le thème de la consommation responsable. Les propos qu'elles ont tenus étaient bien étayés et démontraient efficacement que nos actes de consommation sont comparables à l'exercice du droit démocratique de voter. En indiquant à leur manière les valeurs auxquelles nous adhérons, nos choix de consommateurs sont aussi, pourrait-on dire, des choix de société.

Il fut naturellement question de commerce équitable, du travail dans les « maquiladoras » ou « sweatshops », et dans des ateliers de misère un peu partout dans le monde, des effets de ces pratiques commerciales et industrielles sur nos propres conditions de travail et de vie, enfin de tout ce qui justifie que nous nous levions de bonne heure pour travailler un peu à changer le monde. Plus proche que ça de l'engagement syndical, ça ne se peut pas.

Cette présentation a valu à mesdames Roy et Sarrazin une chaleureuse main d'applaudissement. Soyez assurés que nous nous ferons un devoir d'insérer à notre site Web (<http://www.seesocq.org>) des liens qui vous permettront de recueillir des renseignements sur le sujet afin de poursuivre votre propre réflexion.